



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 53521

Texte de la question

M. François Loos attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation difficile que connaissent aujourd'hui les associations d'aide aux familles à domicile. La mise en oeuvre de la réduction du temps de travail, en effet, est problématique dans ce secteur puisque aucun des accords nationaux conclus entre les partenaires sociaux n'a reçu l'agrément du ministère de l'emploi, semble-t-il, par absence de solution de financement du coût de l'ARTT. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre dans ce domaine pour ce dossier qui va toucher plusieurs milliers de personnes.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53521

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6313

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)